

**Centre Public d'Action Sociale
de Watermael-Boitsfort**

Service Secrétariat
Dossier géré par : Laurence Derumier

AVIS DU GROUPE TECHNIQUE
concernant les propositions de modifications budgétaires n° 6 à apporter au budget du
CPAS de l'exercice 2018

Ce jour, le 17 octobre 2018, conformément aux dispositions de l'Arrêté du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale du 25 février 1999 modifié en dernier ressort par l'arrêté royal du 31 mai 2007, portant règlement général de la comptabilité des CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale, le groupe technique composé de M. David LEISTERH, Président, de M. Pierre PARDON, Secrétaire et de Mme Sophie HELBIG, Receveur temporaire du Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort, a examiné la proposition de modifications n° 6 à apporter au budget du CPAS de l'exercice 2018.

A l'unanimité, le groupe technique marque un avis favorable quant aux modifications budgétaires proposées.

Dont acte.

Fait à Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2018.

Le Secrétaire,



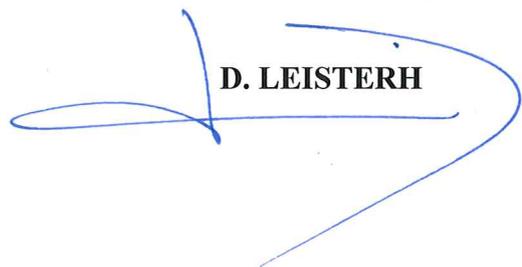
P. PARDON

Le Receveur temp.,



S. HELBIG

Le Président,



D. LEISTERH